



34, rue du Commandant Mouchotte 75699 PARIS Cedex 14
Tél. : +33(0)1 53 25 60 00 - Fax : +33(0)1 53 25 61 08

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien ministre
Sénateur du Loiret
1 bis, rue Croix de Malte
45000 ORLEANS

LE PRÉSIDENT

Paris, le **07 OCT. 2010**

Cher Monsieur le Ministre,

Dans votre courrier du 9 juillet 2010, vous m'avez transmis les lettres adressées par le maire de Briare, Monsieur Marius Collot, à des responsables de la SNCF concernant la traversée des voies de la gare de sa ville par les voyageurs et la tenue du poste de vendeur. Vous souhaitez obtenir des informations sur ces sujets.

Je vous prie, tout d'abord, de bien vouloir excuser cette réponse tardive.

Je peux vous assurer que la sécurité de nos clients, notamment lors de la traversée des voies, est primordiale et nous y veillons constamment.

La gare de Briare est équipée d'une signalisation automatique lumineuse, conformément à la réglementation. Les clients sont avisés de son fonctionnement grâce à un affichage sur les quais. Toute modification des installations relève, par ailleurs, de la compétence de Réseau ferré de France (RFF), en fonction du suivi des flux de voyageurs.

Ce suivi régulier peut donner lieu à la mise en place d'une mesure temporaire lorsque le trafic augmente significativement. Ainsi, depuis fin juillet, un agent assure une aide complémentaire à la traversée des voies en gare de Briare.

Cependant, aucune mesure ne saurait prévenir totalement les risques d'accidents dus à des comportements inattentifs. C'est pourquoi j'ai demandé à mes services d'engager très prochainement des actions de prévention, en concertation avec la mairie de Briare, afin d'attirer l'attention du public sur les risques et les dangers du monde ferroviaire.

.../...

Je vous confirme les engagements pris par la SNCF en début d'année vis-à-vis du maintien du guichet en gare de Briare. Je regrette sa fermeture ponctuelle cet été, liée à des aléas d'exploitation, et je vous informe qu'un nouveau vendeur est en place depuis le 6 octobre dernier.

Madame Christine Cagneaux, directrice de ligne Intercités grand bassin parisien sud, a répondu en ce sens à Monsieur Collot.

En vous assurant de l'engagement de la SNCF pour proposer un service de qualité à ses clients de Briare, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien fidèlement,

Guillaume PePY

Guillaume PEPEY